



Madame la directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est,

Ce jeudi 16 juin 2022, les agents du service régional de l'archéologie des trois sites de la région Grand Est syndiqués et non syndiqués sont majoritairement en grève !

C'est à dessein que cette date a été choisie pour vous alerter sur les sujets qui nous angoissent. Car demain débutent les Journées Européennes de l'Archéologie pour lesquelles l'engouement du public et des acteurs, attesté par les chiffres du nombre d'événements et de participation, ne cesse de croître. Cette réussite est aussi le reflet de l'activité de notre service qui compte parmi ses missions le soutien, l'encadrement et l'animation de la recherche archéologique dans nos territoires et nous savons nous en réjouir.

Pour autant, la situation décrite dans le tract national diffusé le 9 juin dernier par la SGPA CGT fait douloureusement écho à la situation que nous vivons ici à l'échelon régional.

Les agents, qui sont confrontés de manière concrète aux problématiques et enjeux pour mener à bien les dossiers, subissent en premier lieu les pressions face au mille-feuille hiérarchique et administratif de notre institution. Ils constatent aussi une méconnaissance, voire un certain mépris, pour leurs missions de la part de leur hiérarchie. Par ailleurs, l'ingérence dans l'instruction de certains dossiers transversaux se fait de plus en plus ressentir, alors que les enjeux patrimoniaux, souvent importants, identifiés par les experts de la DRAC et d'autres institutions sont balayés par la direction. Les missions nous paraissent phagocytées par le cabinet, les directions des pôles et le secrétariat général, au détriment de la filière recherche et des services métiers. La mise en place des nouvelles organisations fonctionnelles et territoriales ne doit pas se faire au détriment des métiers de l'archéologie et c'est pourtant ce qui s'est produit depuis la RGPP. Cette situation doit cesser immédiatement et l'équilibre entre services métiers, fonctions supports et hiérarchie doit de nouveau pencher en faveur des premiers.

En 10 ans, les SRA de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, aujourd'hui rassemblés au sein d'un même service, ont vu **leurs effectifs diminuer de 10%**. Et l'hémorragie perdure, notamment sur certains sites. Parallèlement, à la suite des évolutions législatives, les missions n'ont cessé d'être de plus en plus complexes, les actes administratifs d'augmenter alors que les outils à notre disposition sont absents, obsolètes ou inopérants. Les secrétariats sont également affaiblis...

Certains sites du SRA disposeraient-ils de personnels en nombre trop conséquent comme le soulèvent certains ? Pourtant les statistiques régionales sont là et démontrent le contraire ! 37 agents du service assurent le suivi et le Contrôle Scientifique et Technique de l'activité

archéologique impactant l'activité de 420 agents issus des opérateurs d'archéologie publics et privés (d'après les chiffres publiés dans le rapport d'activité 2017-2020 des CTRA). En 2021, plus de 4 600 dossiers d'urbanisme ont été traités à l'échelle des trois sites, ce qui représente 1326 opérations archéologiques prescrites ou réalisées, dont le CST doit être assuré (gestion et déplacements sur l'ensemble du territoire). L'activité de l'archéologie en Grand Est, comme le montrent les chiffres de l'Inrap pour 2020, est très soutenue. À cela s'ajoutent la gestion de l'archéologie programmée, la carte archéologique, la gestion des collections et l'action pénale dans le contexte de la lutte contre le pillage et de destruction de sites qui connaît un accroissement.

La hausse du nombre de dossiers d'urbanisme géré par le service n'est pas un mythe ! Si l'année 2020 a connu une légère baisse de l'activité liée à la crise sanitaire, le nombre de dossiers à traiter connaît une augmentation exponentielle qui est bien pérenne depuis 2016. Cet accroissement peut être démontré dans de nombreux départements (par exemple en Meurthe-et-Moselle) et a déjà fait l'objet d'alertes régulières par les collègues des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine. Les multiples problématiques d'aménagement du territoire complexifient notre travail (carrières, densification urbaine, énergies renouvelables, PLUi...). **En 10 ans (2011-2021), le nombre de dossiers examinés a été multiplié par plus de 3, celui des fouilles et diagnostics par 2 et les effectifs ont baissé de 10 %... Par ailleurs, le suivi d'un seul dossier est aujourd'hui beaucoup plus long depuis 2004 puis progressivement surtout après 2016.**

Les activités de recherche des agents du SRA se trouvent par ailleurs mises à mal alors que la richesse et la diversité de leur expertise sont reconnues par la communauté scientifique. Aujourd'hui, les agents arrivent difficilement à exercer cette mission importante, ce qui les met parfois en difficulté vis-à-vis des partenaires extérieurs. Le contrôle scientifique et technique nécessite en effet que les agents du SRA bénéficient de formation continue dans leurs domaines d'expertise et restent connectés aux enjeux scientifiques qui évoluent continuellement.

La filière recherche et la carrière des agents ont été complètement sacrifiées. Entre 2011 et 2021, 44 % des postes ont disparu dans les services régionaux (soit 177 collègues en moins). De surcroît, une application perfide des règles de promotion des corps (moins de 100 personnes dans le corps supérieur = 0 promotion dans le corps inférieur), ainsi que l'absence de recrutement externe et associé interne, font que **les possibilités de promotion sont nulles pour les techniciens depuis plus de 10 ans et le sont aussi devenues pour les ingénieurs d'études depuis plus de 5 ans**. D'autant que les CDD et détachements diminuent le nombre de postes ouverts aux concours externes et internes. Ainsi, près d'une centaine de postes a été escamotée à la promotion des agents statutaires. Une génération entière va partir à la retraite sans avoir eu droit à la moindre chance de promotion. Mais ces promotions de corps quasiment impossibles pour les agents des SRA ne le sont pas pour d'autres services...

La carte archéologique, maillon essentiel pour l'instruction des dossiers et la recherche, est sous dotée depuis de nombreuses années. Certains agents, dont les missions sont plurielles, ont été contraints d'abandonner cette mission régaliennne. On ne peut que se réjouir de voir des chercheurs bénévoles alimenter encore cet outil car les agents du service n'arrivent plus à résorber le passif.

Cette hausse de l'activité archéologique impacte aussi les équipes dédiées à la gestion des collections et de la documentation archéologique. Les sites sont plus ou moins bien dotés et ces enjeux sont trop souvent mis au second plan au profit d'autres missions.

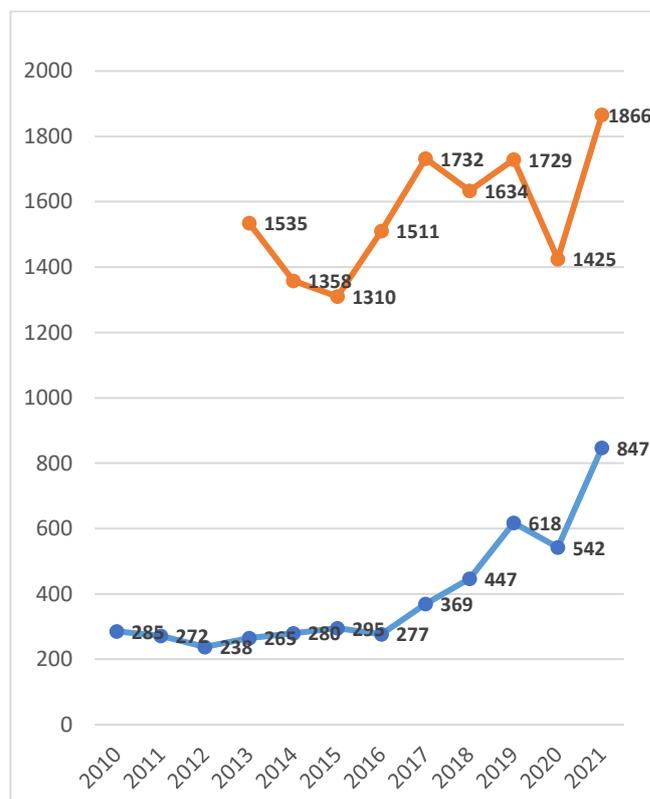
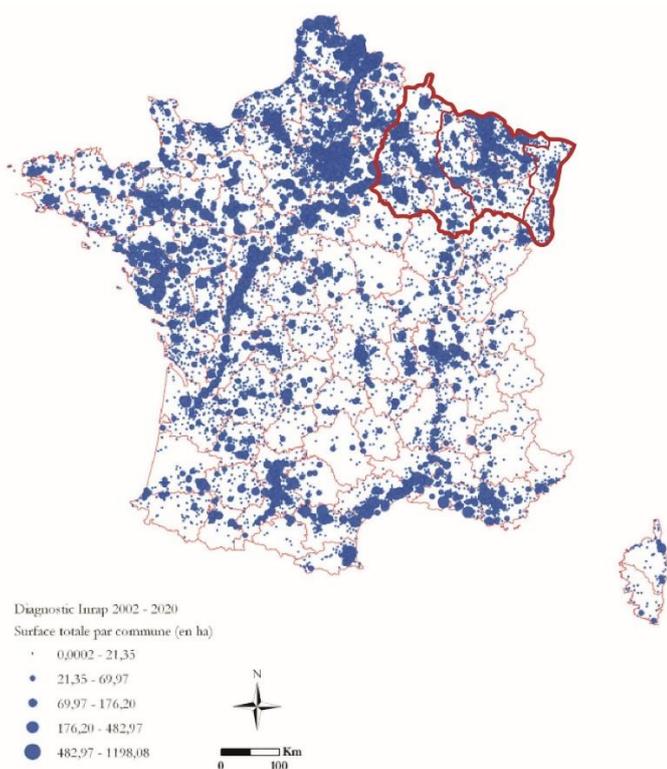
Il faut donc, dès aujourd'hui, **pourvoir au recrutement de personnels scientifiques, administratifs, de recherche et de documentation au sein du SRA** avant que les agents en poste n'achèvent de s'épuiser au travail ou chez eux car la porosité entre l'environnement professionnel et domestique devient une réalité inacceptable et pathogène. Comme pouvait le présager la pyramide des âges du Ministère de la Culture, plusieurs agents vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les mois à venir. Le manque d'anticipation est anxiogène. **Comment le service va-t-il pouvoir gérer le cœur de ses missions régaliennes en cas de non-remplacement de ces agents ?** L'absence d'ouverture de concours, notamment pour les ingénieurs d'études ou de recherche, ne présage rien de bon. La contractualisation des agents mis à disposition par l'Inrap,

dont l'expérience professionnelle est bénéfique à l'exercice de nos missions, ne doit pas se faire au détriment des emplois titulaires ni en prenant des emplois vacants.

Il faut également que le service dispose, en nombre suffisant, d'outils et de logiciels efficaces, pérennes et évolutifs en lieu et place des vieux systèmes cacoxyms, des bricolages « maison » ou des détournements de logiciels initialement destinés à d'autres missions. En effet, à ce sujet, malgré le matraquage institutionnel, Patronum ne sera jamais un outil de gestion du Patrimoine car il n'a pas été développé *ex-nihilo* mais à partir d'un logiciel destiné à l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Ce premier mouvement, spontané et largement suivi sur les trois sites, constitue les prémices d'une colère légitime tant nous sommes épuisés, meurtris et pourtant convaincus du bien-fondé de nos missions. Nous exigeons de pouvoir les exercer dans des conditions dignes et saines. Il vous appartient de nous en fournir les moyens.

Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg, le 16 juin 2022

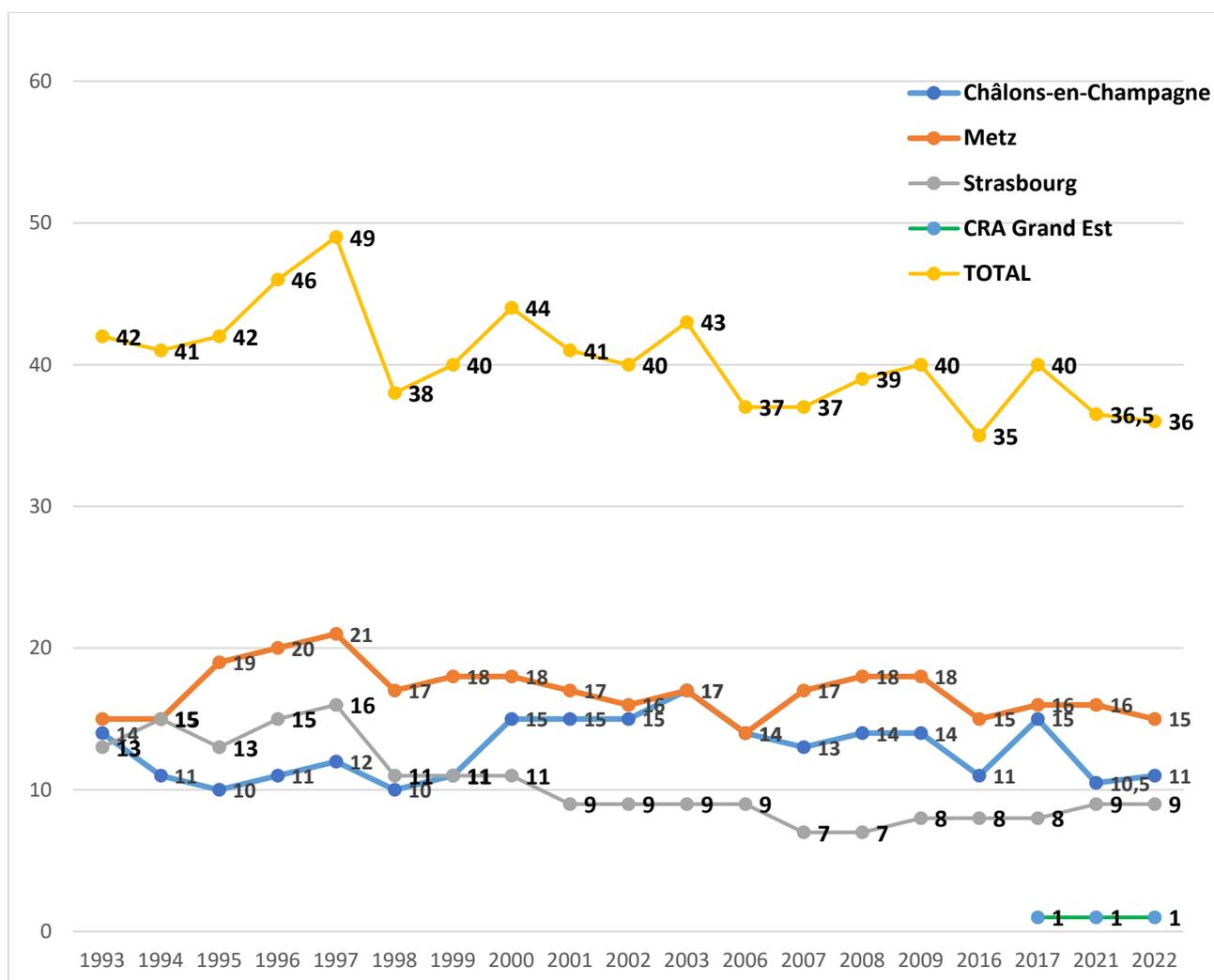


Surface diagnostiquée par l'Inrap entre 2002 et 2020 (d'après Inrap, S. Mazet, A. Dumas, C. Marcigny dans H. Girard, « Aménagement du territoire : ce qu'il faut retenir des cartes archéologiques », *La Gazette des Communes*, 10/06/2022).

Nombre de dossiers d'urbanisme (PA, PC, DP et PD) autorisés dans le département de Meurthe-et-Moselle entre 2013 et 2020 (en rouge) comparé au nombre de dossiers d'urbanisme traité pour le même département par le SRA Grand Est entre 2010 et 2021 (en bleu). La même observation peut être effectuée dans les autres départements.

Site	Nombre de départements	Surface (km <sup>2</sup> )	Nombre de dossiers traités	Nombre de diagnostics prescrits	Surface des diagnostics prescrits (ha)	Nombre de fouilles prescrites	Surface des fouilles (ha) ((haprescrites (ha)	Diagnostics réalisés	Fouilles réalisées
Châlons-en-Champagne	4	25606	1592	243	630	59	77	172	35
Metz	4	23547	2233	247	501	36	49	165	30
Strasbourg	2	8280	807	147	190	34	24	131	27
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>57433</b>	<b>4632</b>	<b>637</b>	<b>1320</b>	<b>129</b>	<b>150</b>	<b>468</b>	<b>92</b>

Statistiques générales à l'échelle du SRA Grand Est par site pour l'année 2021 (d'après reporting mensuel).



Evolution du nombre de postes au sein du SRA Grand Est entre 1993 et 2022.